Commune mixte
de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Tél. 032 484 94 70
Email admin@petit-val.ch

Les bourgeois·es de Souboz ayant le droit de vote en matière communale dans la Commune mixte de Petit-Val sont convoqué·e·s à

L'Assemblée bourgeoise de Souboz

le lundi 23 novembre 2026 à 19.30 heures

à l'administration communale à Souboz (salle des commissions)

Ordre du jour

1. Election d'un-e président-e de bourgeoisie pour la législature de 2027 à 2030
2. Election d'un-e vice-président-e de bourgeoisie pour la législature de 2027 à 2030
3. Accepter la constitution d'un droit de superficie pour un bâtiment de traite, Le Perceux 28, sur l'immeuble feuillet No 209 de Petit-Val 4 (Souboz)
4. Divers

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après l'assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Souboz, le 21 octobre 2026

Conseil communal